

Riddes, le 16 novembre 2011

Rédaction du bulletin Officiel
Rue de l'Industrie 13
1950 Sion

BO n° 46 du 18 novembre 2011

COMMUNE DE RIDDES

Modification d'horaires d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Riddes porte à la connaissance du public que Mme Georgette Falco, domiciliée à La Tzoumaz, case postale 73, lui a adressé une requête tendant à obtenir une modification de son autorisation d'exploiter (modification des heures d'ouverture) au sens dite de la loi.

Locaux et emplacements	La Tzoumaz
Enseigne autorisée	Café-Restaurant Les Fougères
Prestations	Offre de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter
Heures d'ouverture et de fermeture	08h00 à 24h00
Début de l'activité	déjà en activité, il s'agit uniquement d'un changement d'horaires d'ouverture

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à l'Administration communale, dans les trente jours dès la présente publication.

Riddes, le 16 novembre 2011

L'Administration communale

Administration communale

administration@riddes.ch – Tél : 027 305 20 23 – Fax : 027 305 20 34
Rte du Village 2 – Case postale – CH-1908 Riddes

